

# LE PLEIN EMPLOI, POINT AVEUGLE DE 2012 ?

Une campagne électorale en dit long sur ce dont elle ne parle pas. Les discours des candidats balisent le champ des discussions, dessinent ce qui sera tenu pour « important » et répété en boucle dans les médias. Bref, on parlera de sécurité, de l'école, de fiscalité... pas très sérieusement d'ailleurs puisque les candidats « sérieux » s'accordent sur la meilleure façon de s'adapter aux politiques de purges soi-disant exigées par le surendettement.

Or cette purge a commencé, un « modèle grec » en quelque sorte, nouveau paradigme du press-citron social et de l'anorexie économique.

L'objet de cet article n'est pas de m'étendre davantage sur le blocage du jeu politique mais sur la nature d'un nouvel agenda, qui remettrait au premier plan la question clé du plein emploi – soigneusement évitée par les gens « sérieux ».

Un rappel préalable de la restauration de la souveraineté économique, car on ne saurait trop répéter qu'à défaut tout le reste ne serait que bavardage sans conséquence. Si les échanges de marchandises sont libres dans une même zone monétaire, et que les politiques salariales, sociales et fiscales sont indépendantes, le pays « moins disant » dégage mécaniquement des excédents commerciaux qui se traduisent, pour les pays déficitaires, par une combinaison de chômage de masse et d'endettement. La course à la compétitivité comprime les salaires, et reporte le besoin de pouvoir d'achat sur l'endettement. C'est précisément ce qui s'est produit en Europe, le bloc germanique accumulant les excédents commerciaux tandis que l'Europe du Sud et l'Irlande développaient un déficit chronique. **La sortie de la nasse européenne est bien entendu la condition première pour rompre la concurrence perverse vers le moins disant social.**

**Mais cette souveraineté n'aurait de sens qu'utilisée pour résoudre rapidement le cancer du sous-emploi : Créer le cadre institutionnel d'une dynamique vertueuse de la production et des revenus (I) et engager une réforme d'ensemble de la protection sociale, ce qui constitue, me semble-t-il, la partie la moins explorée des projets de réforme économique (II).**

## I. LE COUPLAGE DE LA PRODUCTION ET DES DÉBOUCHÉS

La logique « socialiste » a été depuis 1982 de ponctionner les salariés stables pour « redistribuer » des permis de chômer aux exclus de l'appareil productif. Les gouvernements Chirac-Sarkozy ne s'en sont distingués que par une distribution plus poussée de cadeaux fiscaux aux plus riches et aux entreprises, appauvrissant et surendettant l'État pour accélérer en retour le saccage des services publics.

### ***L'impasse de l'ajustement néolibéral***

L'économie et le social ne s'opposent évidemment que dans le réflexe pavlovien des Diafoirius de l'économie : la production ne se développe durablement que si se forme un pouvoir d'achat pour l'acheter, et ce pouvoir d'achat est impossible sans contrepartie productive. L'égalité des emplois et des ressources n'est pas facultative et elle se lit dans les deux sens. Libérer la production et le pouvoir d'achat relève donc d'une même sortie de la décadence néolibérale.

Contrairement à la soi-disant « loi » de Say, la production ne crée pas sa propre demande. Laisse à elle-même elle s'établit à des niveaux de prix excessifs pour l'écoulement de cette production<sup>1</sup>, bloquant la croissance et générant le sous-emploi. La croissance doit donc être anticipée par la mise en circulation de moyens de paiement suffisants ex ante. Les économistes reconnaissent, à l'exception des gourous du retour à l'étalon-or, que la masse monétaire doit croître entre 2 et 5% par an pour éviter la récession. Mais la plupart d'entre eux évitent soigneusement la question de la mise en circulation de cette monnaie, supposé se diffuser spontanément dans l'économie. Or la monnaie émise est en partie stérilisée par les comportements de rétention, surtout si elle est orientée vers les plus hauts revenus ou vers les entreprises en situation de sous-emploi.

Nous avons déjà souligné la nécessité d'écluses réglementaires pour éviter que ces moyens de paiement ne gonflent les bulles financières<sup>2</sup>. Plus généralement la stimulation de l'économie est passée depuis 30 ans par un endettement plus rapide que l'augmentation des revenus qui le rendrait soutenable à long terme. Une partie seulement de cette monnaie finit certes par alimenter l'économie productive, ce qui explique que la croissance de la masse monétaire soit depuis 30 ans très supérieure à celle de la production, et que l'endettement explose.

### ***Drainer les flux monétaires vers la production***

L'équilibrage de la croissance exige une règle inverse : c'est par l'augmentation des revenus que doit passer l'anticipation de la demande.

Pour aboutir à un tel cercle vertueux, le préalable est la déconnexion de la production de la finance, et le filtrage des échanges commerciaux avec l'étranger. Autrement dit, il s'agit de réparer la plomberie économique en colmatant les fissures du circuit des moyens de paiement. À ce point

- soit le crédit de trésorerie des entreprises nourrit une augmentation régulière des revenus salariaux, que ces mêmes entreprises récupèrent par la vente de leurs produits,
- soit la monnaie nouvelle transite par les dépenses publiques ou la protection sociale<sup>3</sup>.

La stabilisation des débouchés qui s'ensuit est favorable à des investissements productifs, qui constituent eux-mêmes le principal moteur de la croissance (par la demande intérieure qu'ils génèrent et par l'accélération de la diffusion du progrès technique).

---

<sup>1</sup> La Loi de Say suppose un ajustement immédiat des prix sur les marchés, incompatible avec une « concurrence imparfaite » où les prix se forment dans l'incertitude de l'avenir et en utilisant des stratégies de monopole complet ou partiel. Incompatible aussi avec la rigidité des salaires et des dettes induite par les contrats à long terme qui en sont à l'origine.

<sup>2</sup> Mais ce n'est évidemment pas suffisant si cette monnaie s'écoule dans des opérations de crédit improductives. Par exemple le crédit immobilier nourrit une inflation problématique sur les logements anciens et les logements de centre-ville. En fait, ce crédit a abouti à surendetter les classes moyennes sans améliorer sensiblement l'accès au logement en raison de l'augmentation des prix.

<sup>3</sup> Ces dépenses peuvent transiter par la trésorerie des entreprises et être prélevées sous forme fiscale, ou être financée directement par le déficit public, en fonction de la conjoncture.

L'augmentation des revenus salariaux et des dépenses publiques n'est évidemment pas sans limite : en termes réels elle se bornera nécessairement à la croissance potentielle, soit entre 1 et 3% par an hors inflation (sans doute davantage transitoirement, pendant le rattrapage des années perdues néolibérales). C'est néanmoins suffisant pour organiser progressivement la reconstruction des services publics, la reprise de l'emploi, l'augmentation des salaires directs et la sécurisation de la protection sociale. L'arbitrage entre ces objectifs serait l'objet de choix politiques qu'on peut discuter à l'intérieur d'une même politique de croissance (rien à voir, donc, avec la petite gestion des agios de la dette que nous connaissons...).

## **II. L'IMPÉRATIF DU PLEIN EMPLOI**

Une place centrale doit alors être consacrée à l'emploi. Il s'agit en fait du basculement le plus urgent et le plus profond de la trajectoire de nos sociétés.

### *L'assistanat contre l'emploi*

Le néolibéralisme, version sarkoziste comme version socialiste, l'a réduit à une variable d'ajustement dont les conséquences les plus dommageables sont corrigées par une usine à gaz assistancielle dont l'effet premier est la démoralisation, au sens premier du terme, de la part la plus exposée du salariat.

Pourquoi accepter des emplois médiocrement payés dont le rapport n'est guère supérieur à la batterie d'aides et d'allocations réservée aux plus démunis ? À côté d'une proportion difficile à mesurer de fraudeurs professionnels, la masse des précaires oscille entre emplois peu motivants et chômage assisté. Les entreprises de leur côté disposent de la manne de l'immigration pour pourvoir aux emplois les moins rémunérateurs dans le bâtiment ou l'hôtellerie.

Dans ce contexte se délite la culture industrielle qui était à la base du progrès économique et social. Mais comme ce marasme social n'est que le pendant d'une politique rentière, créatrice de stagnation et de surendettement, le maintien de cette « générosité » redistributive se paie d'une ponction accrue sur les autres salariés et les dresse progressivement contre le lumpenprolétariat assisté et les immigrés clandestins.

C'est donc bien toute la philosophie de ce compassionnalisme qu'il faudra mettre en cause – et ceci, qu'on ne s'y trompe pas, dans l'objectif de réduire les inégalités de statut et de revenu.

En abandonnant la croissance au profit de l'« Europe », le gouvernement de 1982-83 a également renoncé à toute politique de plein emploi, à l'instar de tous ses successeurs<sup>4</sup>. Il s'agirait donc de renouer avec la piste de l'emploi, en condamnant celle de l'assistanat. Le refrain néolibéral a réussi à écarter cet objectif de l'agenda politique. Aucun candidat à l'élection présidentielle de 2012 ne l'a pour le moment revendiqué au premier plan de son agenda, ce qui en dit long sur la normalisation de la pensée des élites...

Et pourtant... rien ne s'oppose à consacrer les ressources de la politique sociale à subventionner l'emploi plutôt que le chômage. L'emploi dépend fondamentalement de deux variables : la croissance économique, que nous avons déjà évoquée, et le coût relatif de l'emploi.

---

<sup>4</sup> Exception faite de la politique des 35 heures en 1997-2000, partielle et mal menée mais néanmoins seule timide tentative en ce sens depuis 30 ans.

### ***Pour une véritable politique de l'emploi***

Le coût de l'emploi est généralement évoqué à l'appui de politiques rétrogrades prétendant protéger l'emploi par la réduction des salaires, avec pour plus sûr résultat le freinage de la croissance et l'augmentation de l'endettement. Mais l'action sur le coût **relatif** est d'une toute autre dynamique : il s'agirait de

**dispenser de tout impôt ou prélèvement la part du salaire brut équivalente au salaire minimum. Et à cela on ajouterait un forfait par emploi déduit du montant des prélèvements.**

Aujourd'hui un smicard dont le salaire net serait de 1073 euros coûte environ à une entreprise 1665 euros (hors aides).

Il s'agirait donc de « sortir » à peu près 600 euros du coût de l'emploi, auxquels s'ajouterait une nécessaire augmentation du SMIC destinée à accroître son écart par rapport au RSA. Soit, mettons, 1300 € nets pour 35 heures. Mettons qu'on établisse le coût minimal de l'emploi pour l'entreprise à 800 €.  $200+300+600 = 1100$  € par emploi sortiraient du coût de cet emploi et seraient reportés sur des prélèvements dont l'assiette ne serait évidemment plus les salaires, mais la valeur ajoutée ou les bénéfices. En fait l'entreprise paierait 1300 € au salarié, dont 500 seraient compensés par une réduction forfaitaire des prélèvements dus. Ces 500 représenteraient le RSA non payé par l'administration.

Ce système devrait être inconditionnel, par souci de simplification et d'automatisme. Toutes les entreprises retireraient 600 € par salarié de l'assiette de leurs prélèvements, et 500 du montant de ces prélèvements, quels que soient les effectifs et les salaires. **Une règle uniforme et rigide est la seule garantie d'une application facile et du découragement des « arrangements » avec la fiscalité.**

Du côté des allocations, la contrepartie serait de supprimer l'incitation à la fraude et à la marginalisation que créent les aides conditionnelles. Un **revenu universel de base** remplacerait le RSA – mettons 500 €, (467 € actuellement). Ainsi, chacun serait assuré d'un (modeste) filet de sécurité de 500 €, **auquel s'ajouteraient inconditionnellement les revenus salariaux** (+ 800 euros pour un SMIC de 1300 €, + 400 € en cas de mi-temps). Dans la même perspective, le système d'aides devrait être unifié et éventuellement s'ajouter au revenu minimum en place des allocations logements et autres aides conditionnelles.

### ***Un bilan coûts/avantages très favorable***

Les objections sont les suivantes :

- Ce système inciterait les entreprises à multiplier les emplois non qualifiés, mais cet argument est d'un poids minime face aux conséquences du chômage ;
- Le coût en pèserait sur les entreprises et sur les salariés les mieux payés, mais la mise au travail des chômeurs réduirait considérablement le poids des prélèvements et la richesse à partager serait globalement accrue par la production des nouveaux embauchés.
- Enfin ce calcul des prélèvements handicaperait les entreprises les plus productives, où la valeur ajoutée par tête est la plus élevée. C'est exact mais en tout état de cause le coût du sous-emploi pèse sur la collectivité ; la productivité n'est un atout que dans la mesure où elle réduit le coût unitaire des ressources. Or en matière d'emploi, le chômeur n'est pas « économisé » mais « externalisé ». la réforme des prélèvements ici proposée ne fait qu'entériner cet état de fait.

En revanche, ses bénéfices seraient considérables :

- Réduction du coût d'opportunité d'un emploi, le coût minimum pour l'entreprise pouvant être modulé en fonction des besoins ;
- Augmentation du produit à partager, qu'on peut estimer à partir du nombre de personnes employables (pour une hypothèse basse de 3 millions, dont la productivité moyenne serait de 12000 €<sup>5</sup>, le gain serait déjà de 36 milliards d'euros).
- Réduction des incitations à la fraude, et plus particulièrement...
- la question du travail clandestin en serait largement résolue, puisque le principal motif des employeurs de clandestins disparaîtrait : un travailleur légal gagnerait 1300 euros en ne coûtant que 800 € alors qu'un clandestin n'apporterait aucune réduction des prélèvements.
- La reprise de l'emploi s'accompagnerait d'une cascade de conséquences bienfaites : réduction de la délinquance, reconstruction d'une culture du travail, réduction de la pauvreté...

**Cette réforme de la politique de l'emploi est la question clé du changement de politique économique. Les réformes préalables et indispensables : réforme financière, augmentation progressive des revenus salariaux, n'apporteront que des effets indirects et différés. C'est certainement une telle politique d'aide à l'emploi qui pourrait produire les effets les plus rapides et les plus spectaculaires, et donner matière à des engagements réalistes de retour au plein emploi.**

Avis aux candidats...

---

<sup>5</sup> Le PIB par actif occupé dépasse 72 000 euros par an.